

Saint-Maixent-l'École aura bientôt son cimetière naturel



Sylvie Abrand et Dominique Annonier sur l'emplacement du futur cimetière naturel.

© (Photo NR)

Par RÉDACTION

Publié le 05/11/2023 à 15:52, mis à jour le 06/11/2023 à 11:56

Le cimetière nouveau de Saint-Maixent aura son cimetière naturel dans le prolongement des urnes. Le projet est évalué à 10.000 € sur trois ans.

« Les nouvelles générations s'approprient la mort et le souvenir à leur façon » assurent de concert Dominique Annonier, adjoint à l'urbanisme de Saint-Maixent-l'École et Sylvie Abrand, qui avait déposé lors du budget participatif « l'idée d'un cimetière naturel », plébiscitée par les votes des habitants.

« Nos cimetières, noir et gris, ne font qu'accentuer notre tristesse »

« J'ai accompagné des proches dans leur dernière demeure et nos cimetières ne font qu'accentuer notre tristesse, explique-t-elle. Il n'y a aucun végétal, on n'y voit que du marbre noir ou gris. Je n'avais pas envie de cela pour moi, alors j'ai cherché une alternative, après avoir visité [le cimetière de Souché](#). Dès l'entrée, on se sent plus serein, apaisé. On y trouve beaucoup d'arbres, un arbre à insectes et un jardin des souvenirs avec un arbre en métal pour faire figurer le nom des défunts. »

La préparation du cimetière naturel est désormais sur les rails après « des visites du cimetière naturel de Souché

et des rencontres avec les agents de la Ville de Niort pour préciser son règlement : fosse en pleine terre (absence de caveau), cercueil en bois non traité, pupitre d'identification à la place d'une pierre tombale, fleurs naturelles, possibilité de plantation de végétaux qui s'intègrent dans l'espace naturel sur la sépulture, etc. », précise l' élu.

De la place pour 70 familles

Le lieu du cimetière naturel est identifié dans le prolongement des urnes sur 2.200 m². Il y aura 70 places et chaque emplacement pourra accueillir trois personnes d'une même famille. *« Avec les agents de la Ville nous dessinerons le futur cimetière naturel : circulations, plantations. Il ne faut pas non plus occulter la rencontre avec les professionnels du funéraire pour connaître leurs contraintes et anticiper les points sur lesquels il sera nécessaire de travailler »,* ajoute Dominique Annonier. *« À toutes les étapes du projet, Sylvie Abrand a été associée. »*

Pour construire le projet, elle avait pensé travailler avec l'Association intermédiaire saint-maixentaise. Une idée conservée par la municipalité : l'AIMS fournira des plans.

Depuis juillet 2022, l'arrêt complet de l'usage de produits phytosanitaires dans les cimetières, impose de plus un désherbage manuel. *« Cela nécessite de ce fait un temps très long et rend la tâche des agents particulièrement compliquée. Notamment au cimetière ancien où les entre-tombes sont irréguliers. Certaines tâches ont déjà été faites comme l'engazonnement des allées et des entre-tombes dans toute une partie du cimetière ancien. L'année prochaine nous terminerons l'engazonnement du cimetière »,* a précisé par ailleurs l'adjoint.